



COMMUNE DE BAS-INTYAMON 1667 ENNEY

✉ **Route du Tôt 1**
1667 Enney

☎ 026 921 81 00
☎ 026 921 81 09
CCP 17-1463-1
✉ commune@bas-intyamou.ch

Aux parents des enfants
qui fréquentent le
cercle scolaire du GEVE

Enney, le 13 juin 2018

Accueil extrascolaire

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Les communes de Bas-Intyamou et Grandvillard proposent une structure d'accueil pour les enfants scolarisés dans le cercle scolaire durant l'année.

L'accueil extrascolaire est situé dans les locaux au rez de chaussée de l'école d'Estavannens. Deux animatrices sont engagées pour accueillir et veiller sur vos enfants. Il s'agit de Mme Sonia Pharisa et Mme Françoise Caille Jungo. Des jeux pour tout âge sont à disposition.

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant de manière régulière, ou de façon irrégulière variant de mois en mois. Sur le site internet de la commune de Bas-Intyamou, et sur demande à l'administration communale, vous pourrez obtenir les formulaires d'inscription. Dans le cas d'une présence irrégulière, un document est à remplir et à remettre à l'animatrice de l'accueil pour le 20 de chaque mois, pour le mois suivant.

En annexe à la présente, nous vous remettons une information générale, et les grilles tarifaires. Bien entendu, l'administration communale de Bas-Intyamou est à votre disposition pour toute information complémentaire.

Afin de planifier les ouvertures de l'accueil, il nous serait agréable d'avoir les inscriptions en retour pour le 15 juillet prochain. En cas d'intérêt, nous pouvons également prolonger le délai d'inscription.

Afin de limiter les impressions en papier, nous vous invitons à contacter notre administration soit par courriel (commune@bas-intyamou.ch) soit par téléphone (026 921 81 00) pour obtenir les formulaires d'inscription définitive.

Dans l'espoir que notre offre d'accueil extrascolaire retiendra votre attention et répondra à vos besoins, nous vous adressons, Chères familles, Chers Parents, nos meilleures salutations.

Les Conseils communaux de Bas-Intyamou et Grandvillard

Annexe : information générale et grille tarifaire